

## Rapport d'Evaluation Rapide de Protection (ERP)

### Site de Diomana, Commune Dessa, Département de Tillabéri, Région de Tillabéri

	<b>Dernière mise à jour</b>	07 avril 2021
	<b>Localités affectées</b>	Gadabo (anzourou)
	<b>Coordonnées GPS</b>	Latitude : 14,46611      Longitude : 1,14283
	<b>Déclencheur de l'ERP</b>	Alerte concernant les mouvements des populations du au contexte d'insécurité
	<b>Méthodologie</b>	4 Focus groups de discussions séparés (hommes adultes (5) ; femmes adultes (5) ; jeunes filles (3) et jeunes garçons (2)) ainsi que des entretiens individuels avec les personnes clés (3 hommes et 2 femmes).
	<b>Evaluation MSA effectuée</b>	Par l'équipe RRM de DRC le 07/04/2021.
	<b>Principales conclusions</b>	Nouveaux déplacés de nationalité nigérienne, risques élevés de protection liés à l'absence des abris et des vivres, situation nécessitant un suivi régulier.
	<b>Thèmes documentés</b>	Provenance et causes de déplacement ; Protection de l'enfance ; VBG ; Personnes à besoins spécifiques ; protection communautaire et cohésion sociale entre les communautés ; liberté de mouvement et documentation civile, accès aux services sociaux de base ; COVID 19.

#### Aperçu de la situation

Les populations de la commune d'Inatès font toujours face aux conséquences de l'insécurité qui sévit dans le sahel, la situation sécuritaire dans cette zone jadis préoccupante avec les incursions et les attaques des Groupes Armés Non Etatiques (GANE), s'est nettement détériorée depuis le mois de mars 2021 passé. En effet Le 02 mars 2021, des individus armés non étatiques ont fait irruption à Zibane (Commune d'Anzourou) où ils ont assassiné un homme, incendié les habitations et

emporté une grande partie du bétail du village. Après cela, le 24 mars 2021 à Gadabo (un hameau de Zibane), des GANes venus à bord de 8 motos, ont assassiné 13 personnes civiles, blessé 7 personnes, brûlé des greniers du village, et emporté le bétail de cette localité. Suite à ces violences, la population du village de Gadabo déjà éprouvée depuis quelques années par une insécurité endémique, s'est déplacée afin de s'installer à Diomana, un village situé à 35 km d'Ayorou. Ils sont 167 ménages installés dans un champs situé à 2 km de Diomana où ils ont érigé des hangars en tiges de mil à la date de l'évaluation. La première vague est de 52 ménages arrivée à Diomana le 26 mars suivie d'une autre vague le 29 mars avec 24 ménages et les autres sont arrivés petit à petit selon leurs moyens de déplacement. A ce jour, les ménages continuent à affluer sur le site, selon un leader d'autres ménages sont en cours de route. Les ânes sont utilisés comme moyens de transport. Cependant avec ce moyen de transport, les ménages n'ont pu emporter que le strict minimum concernant leurs effets. Lors de l'attaque, 6 cases ont été brûlé par les GANes avec tous les biens qui s'y trouvaient (lits, couvertures, ustensile de cuisines, etc.). Les conditions de vie sont précaires, les ménages n'ont pas assez d'articles ménagers, et vivent dans des abris de fortune. En termes d'adaptation, ils ramassent du bois et confectionnent des objets artisanaux pour vendre aux marchés, ce qui leur permet de gagner de quoi acheter des céréales (riz ou mil). Comme assistance depuis leurs arrivés, ces ménages n'ont reçu aucune assistance humanitaire.

**Actions en cours**

L'équipe RRM DRC basé à Ayorou a conduit le 07 avril sur le site les activités ci-après :

- Une évaluation multisectorielle afin d'évaluer les besoins des ménages déplacés ;
- Une évaluation rapide de protection (ERP) afin d'évaluer les risques de protection.

**Recommandations principales :**

- Assister ces ménages déplacés en Abris et biens non alimentaires le plus vite possible ;
- Documenter et assister les cas des personnes à besoins spécifiques ;
- Construire des latrines d'urgence sur le site de Diomana ;
- Sensibiliser les nouveaux déplacés sur l'importance de la scolarisation des enfants ;
- Assister les ménages déplacés en vivres.

SECTEUR	DESCRIPTION DE LA SITUATION DE PROTECTION	RECOMMANDATIONS / BESOINS (réponses apportées par structures ou groupes de travail)
<p><b>Protection de l'enfant</b></p>	<p>La problématique de la protection de l'enfant est inquiétante chez les populations déplacées et se résume ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Risque de noyade pour les enfants qui font la corvée d'eau au niveau des mares : beaucoup des ménages utilisent l'eau de mare pour leurs besoins quotidiens, pour cela les enfants qui partent à la recherche en profitent pour se baigner. Il y a deux semaines de cela un enfant s'est noyé dans une mare située entre Diomana et Famalé.</li> <li>➤ Exposition aux intempéries à cause du manque d'abris adéquats, de couvertures, et de vêtements. Les déplacés ont érigé des Hangars en tige de mil souvent exigus n'offrant pas assez de protection contre le soleil et le vent, en plus les couvertures et les draps manquent aux ménages d'où l'exposition des enfants aux intempéries.</li> <li>➤ Risque de malnutrition liée à l'insuffisance alimentaire dans les ménages déplacés. Ainsi, lors de l'attaque du village de Gadabo, des greniers ont été brûlés par les GANes privant les déplacés du restant de réserves alimentaires dont ils disposent. Face à ce défi, les ménages ont réduit les rations alimentaires et les nombres de repas par jour exposant les enfants au risque de malnutrition.</li> <li>➤ Exposition à des risques des maladies diarrhéiques dues à la consommation de l'eau de mare.</li> <li>➤ Risque de non scolarisation et de déscolarisation pour les enfants issus des familles déplacées. En effet, les écoles sont fermées dans leurs localités d'origine à cause de l'insécurité depuis deux ans, aussi, depuis leurs arrivées, les enfants n'ont pas été inscrits à l'école pour deux raisons. La première raison est qu'il n'existe pas d'école sur le site. Le village le plus proche disposant d'école est situé à 2 km du site. Cette distance à parcourir est trop longue pour les enfants. La deuxième raison est que les parents des enfants ont affirmé que dans ce contexte de déplacement et d'insécurité, la question de la scolarisation des enfants n'est plus une priorité et que seule leur survie préoccupe plus les chefs des ménages.</li> <li>➤ Manque de documentation civile pour certains enfants déplacés d'où le risque d'apatridie.</li> </ul>	<p><b>GT protection de l'enfance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plaider pour un espace adéquat pour installer des classes d'urgence, des EAE et/ou des espaces de jeux instructifs pour les enfants afin d'organiser des activités récréatives.</li> <li>- Sensibiliser les ménages sur les risques de noyades des enfants</li> </ul> <p><b>Cluster éducation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les parents sur l'importance de la scolarisation des enfants ;</li> <li>- Coordonner les efforts afin de trouver une solution pour la scolarisation des enfants</li> <li>- Impliquer des membres de la communauté déplacées ayant des statuts d'enseignants dans l'éducation des enfants. Ce qui pourrait aussi servir d'opportunités et d'activité pour ces derniers</li> </ul>

<p><b>Violences Basées sur le Genre (VBG)</b></p>	<p>Selon les personnes interrogées, aucun cas de violences basées sur le genre (VGB) n'a été signalé sur le site ou au cours du trajet. Néanmoins les risques existent du fait que les femmes doivent parcourir une grande distance pour chercher de l'eau ou pour faire leur besoin</p>	<p><b>Cluster WASH :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plaider au niveau des acteurs compétents pour la construction des latrines d'urgence sur le site afin d'éviter l'isolement qui pourrait entraîner des risques de protection ;</li> <li>Mettre en place un système de transport en charrette organisé pour réduire les risques de protection lié à la corvée d'eau</li> <li>- Sensibiliser et renforcer les capacités des femmes afin de minimiser les risques liés aux viols.</li> </ul>
<p><b>Liberté mouvement et Documentation Civile</b></p>	<p>Les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) font des patrouilles chaque jour afin de sécuriser la population et leur bien à travers l'opération Takouba. Un détachement de la gendarmerie assure la sécurité dans les marchés hebdomadaires de Sanguillé (mercredi), Kandadji (mercredi) et Famalé (samedi) où les déplacés se rendent régulièrement pour vendre des objets confectionnés en cuir et du bois ramassé dans la brousse afin d'assurer leurs vivres. Les déplacés affirment voir régulièrement le mouvement de FDS depuis leur arrivée sur le site. Selon les déplacés, ils se sentent en sécurité et n'encourent aucun risque tant qu'ils ne retournent pas dans leurs villages d'origine.</p> <p>D'après les informations reçues lors des entretiens, la majorité des hommes possèdent des documents civils contrairement aux femmes et aux enfants qui n'en possède pas parce qu'on considère ils ne voyagent pas assez pour en avoir besoin car ils n'auront pas besoins d'éviter les amendes. Les risques encourus pour non possession des documents d'état civil sont les amendes au cours des voyages, les raquettes et l'entrave à la libre circulation des personnes et des biens.</p>	<p><b>Groupe de travail de protection :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Continuer la sensibilisation des déplacés sur l'importance des pièces d'état civil</li> </ul> <p><b>Direction Régionale de l'état civil avec l'appui des acteurs humanitaires intervenants dans les questions de documentations civiles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des audiences foraines pour la délivrance de pièces d'état civil aux déplacés qui n'en dispose pas afin de leurs permettre de bénéficier de tous les droits.</li> </ul>
<p><b>Accès aux services sociaux de base</b></p>	<p><b>Santé :</b> les déplacés se soignent au niveau du CSI de Diomana auquel ils ont accès sans aucune discrimination, en plus le centre assure la gratuité des soins pour les enfants de moins 5ans, Par contre elle devient plus difficile pour les adultes car les frais de consultation s'élèvent à 1000 FCFA.</p> <p><b>Eau Hygiène assainissement :</b> le village de Diomana dispose d'une mini AEP auprès de laquelle quelques déplacés s'approvisionnent moyennant 10 FCFA pour un bidon de 25 litres, et un temps d'attente d'au moins 30 mn. Ainsi ce coût et le temps d'attente font que</p>	<p><b>Cluster Santé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluer les possibilités de mettre en place une clinique mobile où appuyer le CSI de Dimona.</li> </ul> <p><b>Cluster WASH</b></p>

	<p>la plupart des ménages s’approvisionnent au niveau des mares ou ils ont creusé de puisards afin d’accéder à l’eau. Il n’existe aucune latrine sur le site des déplacés, les défécations se font à l’air libre avec tous les risques que cela pourrait engendrer. <b>Education</b> : le village de Diomana situé à 2 km du site dispose d’une école primaire fonctionnelle, cependant les parents n’ont jamais tenté d’inscrire et/ ou réinscrire leurs enfants. Ils ont affirmé attendre plus de stabilité avant de songer à l’éducation des enfants. Les propos recueillis sont que «...pour le moment la question alimentaire et les abris sont la priorité des parents...». Sur le site, selon les informations reçues, il y a sur le site 21 anciens élèves et 24 nouveaux enfants en âge d’aller à l’école. Pour le moment la question alimentaire et les abris sont la priorité des parents.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter l’accès à l’eau potable en mettant en place des forages et à travers les water-tracking</li> <li>- Sensibiliser la communauté sur les bonnes pratiques d’hygiène.</li> </ul>
<p><b>PBS</b></p>	<p>Selon les informations recueillies auprès des leaders communautaires, les personnes à besoins spécifiques signalées sur le site lors des discussions de groupes sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 07 familles monoparentales sans soutien et ayant des enfants en charge ;</li> <li>- 06 personnes âgées vulnérables dont 2 femmes et 4 hommes.</li> </ul>	<p><b>Cluster Protection</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Continuer le monitoring pour identifier et assister des éventuels cas parmi ces déplacés (Protection-DRC).</li> </ul>
<p><b>Protection Communautaire, cohésion sociale, et aspect COVID.</b></p>	<p>Selon les témoignages recueillis lors des focus groups et des entretiens individuels, les nouveaux déplacés entretiennent des bonnes relations avec la population hôte. La population hôte fait régulièrement des donations en biens alimentaires aux déplacés. Néanmoins les déplacés craignent d’être expulsés par les hôtes au début de la saison des pluies. Parce que ce sont les terres cultivables qui sont généralement occupées par les déplacés. Concernant la pandémie de la COVID 19, une sensibilisation sur les mesures préventives suivie d’une démonstration sur le lavage des mains ont été faite à l’endroit des déplacés. Il est à noter que ces derniers ont quelques notions sur la maladie à travers la radio et les téléphones portables, mais n’ont jamais bénéficié d’une sensibilisation de la part de l’Etat ou d’une organisation. Cela peut être dû au manque d’accès dans la zone. Ces sensibilisations doivent être renforcées sur le site afin de prévenir la maladie vue le manque d’hygiène observé.</p>	<p><b>Cluster protection :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mener des sensibilisations sur la cohésion sociale pour plus de sa viabilité</li> <li>- Faire un plaidoyer auprès des autorités de DESSA pour l’acquisition d’un site d’installation pour les déplacés.</li> </ul> <p><b>Cluster WASH</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Installer des dispositifs de lavage de mains sur le site des déplacés, et mener des sensibilisations régulières sur la COVID 19.</li> </ul>